

# Mise à jour en matière de santé animale : Loque européenne (26 mai 2023)

---

## Dans cette page

1. [Situation actuelle](#)
2. [Signes cliniques](#)
3. [Biosécurité](#)
4. [Prévention](#)
5. [Gestion de l'infection et traitement](#)

## Situation actuelle

On a observé une prévalence accrue de la loque européenne dans des colonies d'abeilles mellifères en Ontario, par rapport aux années récentes, lors d'inspections au printemps 2023. Un nombre important de ruchers ont été infectés, ce qui a augmenté la prévalence de la maladie et le taux d'infection dans les colonies. Des échantillons positifs de la loque européenne ont été confirmés par un laboratoire. La région du Niagara a montré le plus haut taux de prévalence de l'infection, mais la loque européenne a aussi été dépistée dans d'autres régions au printemps. Les inspections ont également révélé la présence de cette maladie dans l'Est de l'Ontario et dans la région de Hamilton. En vertu de la *Loi sur l'apiculture*, les apiculteurs sont tenus de déclarer la présence de cette maladie à l'apiculteur provincial. Des mesures de conformité ont été établies dans les ruchers où la présence de la loque européenne a été observée, notamment la destruction de cadres ou de colonies infectés et une ordonnance de confinement dans les ruchers. Cette ordonnance est levée après la réinspection sous réserve d'une confirmation par l'inspecteur apicole que ces colonies sont exemptes de loque européenne.

La loque européenne était une maladie prévalente en Ontario il y a plusieurs décennies, puis elle est devenue plutôt rare pendant une certaine période et relativement bien maîtrisée grâce aux antibiotiques. Toutefois, au cours de la

dernière décennie, cette maladie est réapparue sous une forme beaucoup plus virulente dans de nombreuses régions de l'Amérique du Nord.

La loque européenne est causée par une bactérie (*Melissococcus plutonius*) qui ne forme pas de spores. Il s'agit d'une grave maladie qui s'attaque au couvain des abeilles mellifères, aussi appelées abeilles domestiques. La loque européenne est très contagieuse et entraîne la contamination du matériel apicole, des abeilles et du miel, ainsi que l'affaiblissement et, dans les cas graves, la mort de la colonie. Bien que la loque européenne s'observe le plus souvent au début du printemps, elle peut se manifester à toute période de l'année dans les colonies d'abeilles mellifères.

## Signes cliniques

Les signes et symptômes de la loque européenne varient selon le stade de l'infection. On peut observer des larves anormales ou décolorées, des écailles aqueuses et caoutchouteuses ou déshydratées qui adhèrent aux parois des alvéoles, une odeur aigre, un couvain tacheté, des opercules enfoncés ou perforés ainsi que des larves mortes à la texture aqueuse.

[Renseignez-vous davantage sur les signes et symptômes de la loque européenne.](#)

## Biosécurité

Puisque la loque européenne est très contagieuse, elle peut se propager aux ruchers voisins si elle n'est pas bien maîtrisée et peut survivre dans les colonies d'abeilles et sur le matériel apicole usagé.

La loque européenne peut se propager par deux principaux mécanismes : les activités des abeilles et les activités des apiculteurs. Les activités des abeilles comprennent l'émigration et le pillage tandis que les activités des apiculteurs comprennent l'échange de matériel entre les colonies, les caisses d'abeilles, l'achat de colonies d'abeilles infectées ou de matériel contaminé, les essaimages et le matériel apicole mal entreposé.

[Renseignez-vous davantage sur la prévalence et la propagation de la loque européenne.](#)

[Consultez les pratiques de gestion et de biosécurité optimales pour l'apiculture en Ontario.](#)

## Prévention

Les apiculteurs peuvent prendre certaines mesures pour atténuer les risques d'infection par la loque européenne dans leur exploitation.

Certaines pratiques ont des effets sur la santé, la production et les populations des colonies d'abeilles mellifères. Ces pratiques varient selon la spécialisation de l'exploitation apicole (comme la production de miel, de reines et de nuclei, ou d'abeilles destinées à la pollinisation), mais toute exploitation devrait recourir à des mesures de biosécurité de base ainsi qu'aux [pratiques essentielles pour les apiculteurs de l'Ontario](#) (pratiques de gestion optimales ou PGO). L'application de bonnes mesures de biosécurité et de PGO de base pour les colonies constitue le moyen le plus efficace et le plus pratique de réduire les infections par la loque européenne. En voici quelques exemples :

- Bien reconnaître les symptômes de la loque européenne et des autres agents pathogènes qui s'attaquent aux abeilles mellifères.
- Surveiller régulièrement les colonies afin de vérifier leur état de santé et la présence de maladie en portant attention aux symptômes des maladies du couvain.
- Faire une inspection complète du couvain au moins deux fois par année, au printemps et à l'automne, en vue d'y détecter d'éventuelles maladies du couvain, et avant d'administrer des médicaments (comme l'oxytétracycline contre la loque américaine) qui peuvent masquer certains symptômes de la loque européenne.
- Bien entreposer le matériel apicole usagé, éliminer rapidement les colonies mortes du rucher, et faire inspecter le matériel avant une vente ou un transfert de propriété.

## Gestion de l'infection et traitement

Consulter un [inspecteur apicole](#) sur la marche à suivre en cas de confirmation d'infection par la loque européenne.

- Ne pas extraire le miel produit par une colonie infectée.
- En cas d'**infection bénigne, détruire rapidement les cadres infectés**. Remplacer les cadres détruits dans les colonies légèrement infectées avec de nouveaux cadres ou des cadres usagés non infectés.
- Dans les cas d'**infection grave, détruire rapidement toute la colonie infectée et le matériel connexe** (par exemple, les plateaux de fond et les autres accessoires en bois qui ne peuvent pas être récurés).
- Garder toutes les colonies dans le rucher infecté par la loque européenne jusqu'à ce qu'un inspecteur apicole du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) confirme qu'il n'y a plus de colonies infectées dans le rucher.
- Donner du sirop sucré (2 portions de sucre pour 1 portion d'eau) et des galettes de pollen si les colonies semblent souffrir de stress nutritionnel.
- Surveiller plus souvent l'état de santé du rucher qui a été infecté par la loque européenne et demeurer vigilant quant aux symptômes de la maladie dans les autres ruchers ou dans les environs.

Envisager de traiter avec un antibiotique (selon la période de l'année et les conditions qui prévalent) les colonies symptomatiques et celles qui sont légèrement infectées (après avoir retiré et détruit tous les cadres infectés) ainsi que toutes les colonies asymptomatiques qui demeurent dans le rucher. Il n'est pas garanti que l'infection sera complètement éliminée par des antibiotiques. Les apiculteurs devraient savoir que les infections par la loque européenne peuvent survenir même si des antibiotiques ont été administrés. Les antibiotiques ne remplacent pas la destruction ou le retrait de matières contaminées ni l'application de mesures de biosécurité appropriées.

Les apiculteurs doivent obtenir une ordonnance d'un vétérinaire pour acheter des antibiotiques destinés aux abeilles mellifères. Pour de l'information générale sur l'utilisation des antimicrobiens en agriculture, consulter la page Web sur la [Résistance aux antimicrobiens en agriculture](#). Pour des renseignements plus détaillés sur les antibiotiques utilisés en apiculture en Ontario, consulter la page Web [Antibiotic Access Resources](#) de l'Ontario Beekeepers' Association (en anglais seulement).

Consulter le site sur les [traitements recommandés contre les maladies et les acariens chez les abeilles domestiques en Ontario](#) pour des renseignements sur les moyens de lutte préconisés, les méthodes et les périodes de traitement contre les ravageurs et les maladies des abeilles mellifères.

